

Le Théâtre Richcraft offre un espace flexible et insonorisé convenant à des spectacles intimistes et permettant de fournir un « service minimum ». Elle est dotée d'une passerelle amovible, d'un ensemble de matériel d'éclairage, d'un plancher flottant et d'une fosse d'orchestre couverte. L'espace peut être configuré au besoin, ce qui permet aux artistes de donner libre cours à leur créativité et d'entrer en communication avec le public. La salle peut accueillir 162 personnes et les sièges peuvent y être disposés de plusieurs façons : à l'italienne, en format cabaret et autres configurations sur demande.

INSTALLATIONS ET SERVICES (aucuns frais supplémentaires pour le client)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Théâtre et foyer du théâtre • Équipe d'accueil • Équipe de plateau pour les organismes sans but lucratif (selon la disponibilité) • Publicité sur notre site web | <ul style="list-style-type: none"> • Loges • Foyer des artistes • Salles d'habillage • Aire de chargement – partagé • Accès de 8h à minuit • Wi-Fi |
|---|--|

FRAIS DE LOCATION RELATIFS AUX INSTALLATIONS (obligatoire)	Organisme régulier/ Organisme sans but lucratif
Tarif journalier – lundi à samedi (Comprend un technicien pour 8 heures)	449,75 \$
Tarif pour une période de quatre heures – lundi à samedi (Comprend un technicien pour 4 heures)	230,55 \$
Tarif horaire – lundi à samedi (Comprend un technicien)	59,20 \$
Tarif journalier – dimanche (Comprend un technicien pour 8 heures)	701,65 \$
Tarif pour une période de quatre heures – dimanche (Comprend un technicien pour 4 heures)	377,35 \$
Tarif horaire – dimanche (Comprend un technicien)	95,95 \$
Tarif journalier sans spectacle (Dimanche au jeudi; ex: répétition, journées d'installation, ne comprend pas les services d'un technicien)	159,15 \$
Tarif hebdomadaire (7 journées consécutives; une journée de relâche gratuite par semaine)	1,496,45 \$
Espace auxiliaire	159,15 \$

Les tarifs sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TVH (13%) le cas échéant.

PERSONNEL DE LA SALLE (optionelle)		
Gérant de salle	<ul style="list-style-type: none"> • Période minimale de 6 heures • Toute journée de location avec le public ou des invités 	149,85 \$ par représentation 25,00 \$ par heure supplémentaire 37,50 \$ par heure de surtemps
Vente de souvenirs et commissions	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les services d'un préposé aux ventes 	76,50 \$ par représentation ou 15 % du montant brut des ventes, le plus élevé des deux prévalant

PERSONNEL DE PRODUCTION (obligatoire)			
Poste	Tarif horaire	Tarif horaire majoré	Tarif horaire du dimanche
Technicien/Coordonnateur de la production (A.I.E.S.)	36,70 \$	55,05 \$	73,40 \$
Préposé à l'entrée des artistes (optionnelle)	15,90 \$	23,85 \$	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> • 1 technicien au minimum est requis pour les groupes à but non lucratif et régulier • Un temps de travail de quatre heures minimum sera facturé au tarif horaire régulier. • Un tarif horaire majoré est appliqué après 8 heures de travail au cours d'une journée ou pour tout travail effectué entre 24h-8h. • Le tarif horaire du dimanche ou pour les événements qui durent au-delà de minuit du samedi. • Autres techniciens : technicien du tableau de contrôle de l'éclairage, technicien du tableau de contrôle audio, technicien aux rideaux et technicien aux projecteurs • Les pauses-repas de 30 minutes sont payées et les repas doivent être fournis par le détenteur de permis durant l'horaire du repas prévu à cet effet. Les pauses-repas d'une heure ne sont pas payées et aucun repas ne doit être fourni. • Une pénalité de repas de 31,45 \$ par employé de l'AIES sera facturée si les pauses ne sont pas accordées aux heures prévues ou ne sont pas respectées. • Les organisations sans but lucratif ont à leur disposition l'équipe de bénévoles de plateau. S'il n'y a pas de bénévole disponible, un technicien membre du syndicat IATSE sera engagé et son intervention sera facturée au taux applicable. • Les organismes sans but lucratif – l'utilisateur doit offrir aux bénévoles de l'Équipe de plateau les repas et les rafraîchissements qui conviennent au cours de l'engagement. Si cette clause n'est pas respectée, une indemnité-repas de 20 \$ par bénévole sera facturée au moment du règlement de la location. 			

SERVICES DE BÉNÉVOLES
<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe d'accueil bénévole (receveurs de billets, placeurs et préposés à l'accueil) est disponible durant toutes locations. Selon l'heure de la représentation, il pourrait être nécessaire de leurs servir un repas et des boissons. Si cette condition n'est pas remplie, 20\$/bénévole sera facturée au règlement de la location. • Une équipe de plateau bénévole est mise à la disposition de tous les organismes à but non lucratif. Le recours aux bénévoles est tributaire de la disponibilité de ces derniers. Le titulaire de permis est tenu de fournir des repas et des rafraîchissements adéquats à aux bénévoles. Sinon, 20\$/bénévole sera facturée au règlement de la location.

Les tarifs sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TVH (13%) le cas échéant.

SERVICE DE BILLETTERIE (optionnel)				
Type d'utilisation	Frais d'utilisation de la billetterie* *	Représentations supplémentaires	Fonds de renouvellement des immobilisations (FRI)	Billets gratuits
Régulier	102,00 \$	30,60 \$	N/A	1,30 \$ par billet
À but non lucratif	51,00 \$	15,30 \$	N/A	0,45 \$ par billet
Événements gratuits - Le CAS imprime des billets gratuits (0 \$)	S.O.	S.O.	50 \$ - S'applique uniquement aux locations pour deux jours ou plus	0,45 \$ par billet
Le titulaire de permis gère ses propres billets ou événement non payant	S.O.	S.O.	50 \$ - S'applique uniquement aux locations pour deux jours ou plus	S.O.
<p>Seulement des billets sans place assignée sont offerts Inclus dans le prix annoncé sont la TVH et le frais de traitement de 3,75 \$ ou 2,50 \$. Aucuns frais sur les 12 premiers billets gratuits imprimés.</p>				

Frais payés pas les acheteurs de billets (perçus pour l'utilisation de notre service de billetterie)						
Payés par la personne qui achète les billets. Les frais par billet sont en fonction du prix des billets les plus chers.	Prix de base du billet <=25 \$		Prix de base du billet > 25,01 \$ <= 45,00 \$		Prix de base du billet > 45,01 \$	
	Frais de traitement	FRI	Frais de traitement	FRI	Frais de traitement	FRI
Toutes les représentations	2,50 \$	0,75 \$	3,75 \$	0,75 \$	5,00 \$	0,75 \$
Spectacles scolaires ou pour enfants	2,50 \$	S.O.	3,75 \$	S.O.	5,00 \$	S.O.
Frais d'abonnement						
<ul style="list-style-type: none"> • 5 \$ par commande • Les frais prélevés par billet ne s'appliquent pas aux billets des séries. • Les frais par billet sont prélevés pour les billets d'un spectacle unique des séries de spectacles pour membres. 						

Les tarifs sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TVH (13%) le cas échéant.

LOCATION D'ÉQUIPEMENT (optionnelle)		Tarif journalier	Tarif hebdomadaire
Piano (partager entre la salle Harold Shenkman et le Théâtre Richcraft)	Piano à queue de concert 9' Steinway	71,40 \$	230,00 \$
Accordage de piano	Un accordage (obligatoire)	127,50 \$	
Projecteur d'image-écran		76,50 \$	153,00 \$
Reconfigurations de la salle	La configuration de base est de style théâtre; tout changement requis par l'utilisateur entraînera des frais supplémentaires.	Environ 1175,00 \$	
Machine fumigène	1 disponible	51,00 \$	Sans objet
Microphone sans fil (8)		30,60 \$	102,00 \$
Plancher de danse réversible de style arlequin		144,85 \$	579,35 \$
Ruban adhésif pour plancher de danse		26,50 \$ par rouleau	
Plancher de danse en panneau dur (Masonite)	Configuration petite	20,40 \$	
Plancher de danse en panneau dur (Masonite)	Configuration moyen	30,60 \$	
Plancher de danse en panneau dur (Masonite)	Configuration grande	40,80 \$	
Tables recouvertes (4)		Usage sur scène seulement	14,30 \$ par table

PUBLICITÉ ET MARKETING

Veillez fournir les renseignements suivants concernant votre événement pour les publier sur notre site web :

- Image de votre événement (72 ppp et dimensions de 1142 x 600 pixels)
- Description de l'événement (100 mots ou moins)

Une fois le contrat de location est signé, notre service de marketing communiquera avec vous pour discuter des possibilités de marketing qui ne sont pas inclus avec la location du théâtre. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous renseigner auprès de Marc Carrière. marc.carriere@ottawa.ca

Les tarifs sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TVH (13%) le cas échéant.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Assurance - responsabilité civile

L'utilisateur doit fournir une preuve d'assurance responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels d'un montant de 2 000 000 \$ (exempte de TVH). Doit être reçu au plus tard une journée ouvrable avant votre location. La Ville d'Ottawa doit figurer à titre d'assuré additionnel sur le certificat d'assurance. Veuillez vous renseigner pour obtenir les taux des primes offerts dans le cadre de la police d'assurance de la Ville d'Ottawa.

SOCAN – (licence de droits d'exécution)

La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique exige le versement de redevances pour l'exécution de pièces de musique devant public. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la SOCAN et de ses tarifs, rendez-vous sur le site www.socan.ca. TVH applicable.

CMRRA

Si vous voulez faire un enregistrement, prier de se renseigner à propos d'un permis CMRRA (Canadian Musical Reproduction Rights Association). Si vous enregistrez ou filmez le spectacle pour vos archives (dans ce cas, vous ne pouvez utiliser qu'une seule caméra et ne produire qu'un seul exemplaire), il n'y a pas de frais. Toutefois, pour toutes autres fins, vous devrez ajouter quatre heures de frais supplémentaires pour chaque technicien qui travaille à votre spectacle.

Services de bar

Nous pouvons ouvrir notre bar ou vous pouvez fournir votre propre bar à condition qu'un Permis d'occasions a été obtenu.

Veillez envoyer votre demande de location à :

Sarah Conn – Agent de réservations et locations
245 Centrum Blvd. Ottawa ON K1E 0A1

Courriel : Sarah.Conn@ottawa.ca
Tél. : 613-580-2424, poste 15930

Les tarifs sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TVH (13%) le cas échéant.